

Bretislav Pojar, obtenait la Palme d'Or et en 1972, *Zikkaron*, de Laurent Coderre, recevait un prix spécial "pour l'originalité du procédé d'animation".

Réalisé à partir d'un ordinateur, *La Faim* présente sur une musique de Pierre F. Brault une hallucinante image de notre société d'abondance face aux peuples affamés de la terre.

Fait à signaler, ce film a été chaleureusement applaudi à l'issue de la projection et c'est la première fois que la presse se fait l'écho d'un court métrage.

Peter Foldès, connu pour ses recherches dans le domaine de l'animation par ordinateur, a déjà obtenu en 1972 pour son autre film *Metadata* qui représentait l'ONF au Festival d'Oberhausen un "Prix spécial du jury".

Le Conseil des Arts décerne ses prix de traduction

Le Conseil des Arts du Canada a décerné en mai ses premiers prix de traduction à deux Canadiens bien connus dans le monde de la traduction littéraire: M. Alan Brown, pour une version anglaise de *L'Antiphonaire* de Hubert Aquin, publiée sous le titre *The Antiphony* (House of Anansi, Toronto); et M. Jean Paré, pour *Docteur Bethune* (Éditions l'Étincelle, Montréal), traduction du célèbre ouvrage biographique de Sydney Gordon et Ted Allan, *The Scalpel and the Sword*.

Mme Patricia Claxton, de Montréal, a obtenu une mention honorable pour *The Beginnings of New France* (McClelland and Stewart, Toronto), traduction du livre de Marcel Trudel, *Les débuts de la Nouvelle-France*.

Les prix, de \$2,500 chacun, ont été remis à MM. Brown et Paré au cours

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

d'une réception offerte en leur honneur au club Canadien de Montréal sous la présidence de M. Guy Rocher, vice-président du Conseil des Arts.

Les ouvrages primés ont été choisis par deux comités de sélection indépendants formés par le Conseil des Arts. Jury de langue française: M. Gérard Bessette, Mme Antonine Maillet et M. Michel Roy; jury de langue anglaise: M. Davidson Dunton, M. Frank Scott et M. Jack Warwick. Ces deux jurys ont examiné un total de 36 traductions (12 en français et 24 en anglais) publiées en 1973.

En instituant ses prix de traduction, le Conseil des Arts a voulu reconnaître le rôle de plus en plus important que joue cette discipline dans les communications, les arts et la culture au Canada. Chaque année, le Conseil couronnera les deux ouvrages (l'un en français, l'autre en anglais) qui seront jugés les meilleurs parmi les traductions publiées l'année précédente. A l'exception des manuels scolaires, les ouvrages de toutes catégories sont admissibles, pourvu qu'ils aient été écrits et traduits par des Canadiens ou par des immigrants ayant au moins douze mois de résidence au Canada.

La planification familiale

La Division de la planification familiale créée en janvier 1972, vise à améliorer et étendre le programme fédéral de la planification familiale. Le programme tend à assurer à tous les Canadiens qui désirent s'en prévaloir, les services de planification familiale disponible. Les principales réalisations du programme de la Division sont: services de consultation, centres de renseignements, formation en planification familiale, programme de subventions, etc.

Points saillants...(suite de la page 2)

et l'Ontario, ont signé des accords relatifs à ces programmes et les pourparlers en cours permettent d'entrevoir que les autres provinces emboîteront le pas sous peu.

Autre raison de se réjouir de l'intérêt suscité par les programmes L.N.H., les fonds approuvés par la Société pour la réserve et l'aménagement fonciers s'élevaient à la fin de l'année à plus

de 185 millions de dollars.

Le coût du logement s'est accru en 1973, au même rythme que l'ensemble des biens et services, tant au Canada que partout dans le monde. Ce sont les zones urbaines qui en ont subi le plus dur contrecoup. Dans la mesure du possible, la Société s'est employée, par tous les moyens mis à sa disposition, à freiner cette escalade, tout en recherchant de nouveaux modes de la circonvenir. C'est un fait que le prix des terrains pourvus d'équipement est le facteur déterminant de cet accroissement. La formule de réserve et d'aménagement fonciers que nous mettons de l'avant vise précisément à résoudre ce problème. Parallèlement à cette action, nous insisterons davantage, au cours de 1974, sur la nécessité de développer la recherche en matière notamment d'utilisation du sol, de modes et construction, de matériaux, et ce, en vue d'améliorer constamment l'habitation et d'en diminuer le coût.

Participation intergouvernementale
L'année 1973 marque aussi un réel progrès en ce qui a trait à l'élaboration d'un mécanisme de participation intergouvernementale, mieux adapté au but que nous poursuivons: l'amélioration de l'habitat. Les délégués à la Conférence fédérale-provinciale sur l'habitation, qui s'est tenue à Ottawa, en janvier 1973, ont unanimement souscrit à la nécessité d'une meilleure coordination entre gouvernements. De plus, lors de la Conférence nationale tripartite sur les affaires urbaines, en octobre dernier, ainsi qu'à l'occasion de plusieurs autres réunions tripartites et bipartites, le logement a été l'objet d'importantes discussions. En décembre, le ministre d'Etat aux Affaires urbaines a rendu visite, en compagnie de représentants de la Société, à ses homologues provinciaux, pour discuter notamment de la mise en oeuvre des nouveaux programmes, d'une participation accrue à la réserve et à l'aménagement fonciers et de mesures législatives pour améliorer le programme d'épuration des eaux usées.

Ajoutons que la Société amorce la première phase de sa réorganisation, laquelle favorisera la décentralisation de la gestion et des ressources au profit des régions, une plus grande planification, une meilleure coordination des actions intergouvernementales et l'essor de notre politique d'expansion.